

Madame,
Monsieur,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

Lundi 17 juin 2024 à 19 H 00 en la Salle du Conseil, au château de la Paix, chemin de Mons, 61 à 6220 Fleurus

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 20 mars 2024 - Achat d'outillage et de matériaux de quincaillerie - 2 lots - Tarifs 2024 à 2028 - Lot 1 (Outillage) - Approbation de l'attribution.**
2. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 20 mars 2024 - Achat d'outillage et de matériaux de quincaillerie - 2 lots - Tarifs 2024 à 2028 - Lot 2 (Quincaillerie) - Approbation de l'attribution.**
3. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle - Décision du Collège communal du 03 avril 2024 - Aménagement de la rue de la Station et de la rue du Couvent à Fleurus - Approbation de l'avenant 5.**
4. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle - Décision du Collège communal du 03 avril 2024 - Aménagement de la rue de la Station et de la rue du Couvent à Fleurus - Approbation de l'avenant 4.**
5. **INFORMATION - Personnel communal - Délégation du contreseing du Directeur général, pour certains documents, à une Cheffe de Services - Actualisation.**
6. **INFORMATION - Règlements complémentaires pris par le Conseil communal.**
7. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la brocante de la Ducasse de la Saint Lambert à 6220 FLEURUS, Section de WANGENIES - Décision du Conseil communal du 29 mars 2010 – Abrogation - Décision à prendre.**
8. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la Ducasse de la Saint Lambert à 6220 FLEURUS, Section de WANGENIES - Décision du Conseil communal du 09 novembre 2010 – Abrogation - Décision à prendre.**
9. **ECETIA Intercommunale S.C. - Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2024 – Ordre du jour – Approbation – Décision à prendre.**
10. **S.C. "TIBI" – Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2024 – Ordre du jour – Approbation – Décision à prendre.**
11. **Intercommunale "HUMANI" (anciennement I.S.P.P.C.) – Assemblée générale ordinaire du 27 juin 2024 – Ordre du jour – Approbation – Décision à prendre.**

12. **Intercommunale I.G.R.E.T.E.C. S.C. - Assemblée générale ordinaire du 27 juin 2024 - Ordre du jour - Approbation - Décision à prendre.**
13. **Intercommunale CENEO S.C. - Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2024 – Ordre du jour – Approbation – Décision à prendre.**
14. **Travaux d'amélioration du chemin de Mons à Fleurus - Approbation des conditions, du mode de passation et de l'avis de marché - Décision à prendre.**
15. **Marché conjoint de travaux pour l'égouttage, l'amélioration et la distribution d'eau de la rue de l'Ange à Fleurus - Approbation de la convention Ville de Fleurus/SWDE - Décision à prendre.**
16. **Égouttage, amélioration et distribution d'eau de la rue de l'Ange à Fleurus - Approbation des conditions, du mode de passation et de l'avis de marché - Décision à prendre.**
17. **Contrat de Coordination Sécurité Santé Phase projet/réalisation (Phase 2) entre l'IGRETEC et la Ville de Fleurus dans le cadre de la relation "In House" pour la rénovation de l'école de la rue d'Orchies - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision à prendre.**
18. **Contrat d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage FEDER entre l'IGRETEC et la Ville de Fleurus dans le cadre de la relation "In House" pour l'encodage des dossiers FEDER et l'organisation des Comités de pilotage - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision à prendre.**
19. **Aménagement d'un Mobipôle au carrefour de la N29 et de l'avenue du Marquis - Approbation des conditions, du mode de passation et de l'avis de marché - Décision à prendre.**
20. **Centrale de marché de la Province du Hainaut - Approbation du nouveau règlement général de la Centrale d'achat - Décision à prendre.**
21. **Accord-cadre de fournitures ayant pour objet la livraison de matériel sanitaire de TIBI - Approbation de l'adhésion effective à l'accord-cadre - Décision à prendre.**
22. **PATRIMOINE - Contrat de bail, pour le placement d'un cabanon, permettant l'installation de la fibre optique, sur le territoire de la Ville de Fleurus - Implantation FLEFAR1D - Rue du Wainage, 194 à 6220 FLEURUS - Décision à prendre.**
23. **PATRIMOINE - Contrat de bail, pour le placement d'un cabanon, permettant l'installation de la fibre optique, sur le territoire de la Ville de Fleurus - Implantation FLEFAR1C - Rue Joseph Wauters à 6224 WANFERCEE-BAULET - Décision à prendre.**
24. **PATRIMOINE - Contrat de bail, pour le placement d'un cabanon, permettant l'installation de la fibre optique, sur le territoire de la Ville de Fleurus - Implantation FLEFAR1B - Rue de Fleurjoux, 50 à 6220 FLEURUS - Décision à prendre.**
25. **SPORTS - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'Athénée Royal Jourdan, dans le cadre de l'organisation du Tour de Wallonie 2024 - Approbation - Décision à prendre.**
26. **VIE ASSOCIATIVE - Contrat de sous-traitance de données à caractère personnel, liant la Ville de Fleurus à l'Association "Wangénies 2.0", en vue de la célébration des jubilaires du village, lors de la Ducasse de Wangénies – Décision à prendre.**

27. **VIE ASSOCIATIVE - Contrat de sous-traitance de données à caractère personnel, entre la Ville de Fleurus à l'A.S.B.L. "HEPPIGNIES PANAMA", en vue de la célébration des jubilaires et de la mise à l'honneur des 30 plus anciens habitants d'Heppignies, pour l'année 2023 – Décision à prendre.**
28. **AFFAIRES PATRIOTIQUES - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'Association de Fait "Les Associations Patriotiques de l'Entité de Fleurus", dans le cadre des commémorations du 21 juillet 2024 - Décision à prendre.**
29. **AFFAIRES PATRIOTIQUES - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "Fleurus Culture", dans le cadre de l'organisation des festivités et commémorations du 21 juillet 2024 - Décision à prendre.**
30. **AFFAIRES PATRIOTIQUES - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et le Club "Kangoo Jump", dans le cadre de l'organisation des festivités et commémorations du 21 juillet 2024 - Décision à prendre.**
31. **Fabrique d'église Saint-Joseph de Wanfercée-Baulet – Compte 2023 – Décision à prendre.**
32. **Fabrique d'église Sainte-Gertrude de Wagnelée – Compte 2023 – Décision à prendre.**
33. **Fabrique d'église Saint-Amand de Saint-Amand – Compte 2023 – Décision à prendre.**
34. **Fabrique d'église Saint-Pierre de Brye – Compte 2023 – Décision à prendre.**
35. **Fabrique d'église Saint-Pierre de Wanfercée-Baulet – Compte 2023 – Décision à prendre.**
36. **Fabrique d'église Saint-Laurent de Lambusart – Compte 2023 – Décision à prendre.**
37. **Fabrique d'église Saint-Barthélemy d'Heppignies – Compte 2023 – Décision à prendre.**
38. **Fabrique d'église Saint-Lambert de Wangenies – Compte 2023 – Décision à prendre.**
39. **Fabrique d'église Saint-Pierre de Brye – Modification budgétaire n° 1 - Exercice 2024 - Décision à prendre.**
40. **Fabrique d'église Saint-Joseph de Fleurus – Prorogation du délai pour statuer sur le compte 2023 – Décision à prendre.**
41. **Budget 2024 - Modification budgétaire n°1 des services ordinaire et extraordinaire - Approbation - Décision à prendre.**
42. **Rapport de rémunération 2024-Exercice 2023 - Décret du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation – Renforcement de la gouvernance et de la transparence, dans l'exécution des mandats publics, au sein de structures locales et supra-locales et de leurs filiales – Décision à prendre.**
43. **TOURISME - Plan de Développement touristique de la Ville de Fleurus - Approbation - Décision à prendre.**
44. **CIMETIERES - Reprises de sépultures - Cimetières de Fleurus-centre, Vieux-Campinaire, Lambusart, Heppignies et Wangenies - Décision à prendre.**
45. **Modification de voirie - Suppression partielle du sentier 39, à la rue de Ransart à 6220 Heppignies, cadastré 6ème Division, HEPPIGNIES, section B n°23C - Décision à prendre.**

SÉANCE A HUIS CLOS

46. **Personnel communal – Demande de cumul d’une autre activité professionnelle – Décision à prendre.**
47. **Personnel communal – Mise à disposition à l’A.S.B.L. "Récré Seniors", d’un agent communal contractuel - Avenant à la convention tripartite de mise à disposition à approuver - Décision à prendre.**
48. **Personnel communal - Désignation d'un Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme - Modification - Décision à prendre.**
49. **Enseignement fondamental – Démission et fin de fonctions, au 31 mars 2024, pour 10 P/S, en religion islamique, d'un maître de religion islamique, nommé à titre définitif – Régularisation administrative, suite à l'extension de sa nomination définitive, au 1^{er} avril 2024, en qualité de maître de cours de philosophie et de citoyenneté, à raison de 10 P/S – Prise d’acte.**
50. **Enseignement fondamental – Fin de fonctions, au 31 mars 2024, d'une maîtresse de psychomotricité, à titre temporaire, à raison de 26 P/S, dans un emploi vacant – Régularisation administrative, à la suite de sa nomination définitive, au 1er avril 2024 – Prise d’acte.**
51. **Enseignement fondamental – Fin de fonctions, au 31 mars 2024, d'une institutrice primaire, à titre temporaire, à raison de 24 P/S, dans un emploi vacant – Régularisation administrative, à la suite de sa nomination définitive, au 1er avril 2024 – Prise d’acte.**
52. **Enseignement fondamental – Fin de fonctions, au 31 mars 2024, d'une institutrice primaire, à titre temporaire, à raison de 24 P/S, dans un emploi vacant – Régularisation administrative à la suite de sa nomination définitive, au 1er avril 2024 – Prise d’acte.**
53. **Enseignement fondamental – Congé, pour interruption partielle de la carrière professionnelle, à raison d’un cinquième temps, du 26 août 2024 au 24 août 2025, à accorder à une institutrice maternelle – Prise d’acte.**
54. **Enseignement fondamental – Congé, pour interruption partielle de la carrière professionnelle, à raison d’un cinquième temps, du 26 août 2024 au 24 août 2025, à accorder à une institutrice primaire – Prise d’acte.**
55. **Enseignement fondamental – Congé, pour interruption partielle de la carrière professionnelle, à raison d’un cinquième temps, du 26 août 2024 au 24 août 2025, à accorder à un maître de seconde langue - Anglais – Prise d’acte.**
56. **Enseignement fondamental – Prolongation du congé, pour interruption partielle de la carrière professionnelle, à raison d’un cinquième temps, du 26 août 2024 au 24 août 2025, à accorder à une institutrice primaire – Prise d’acte.**
57. **Enseignement fondamental – Prolongation du congé, pour interruption partielle de la carrière professionnelle, à raison d’un mi-temps, du 26 août 2024 au 24 août 2025, à accorder à une institutrice maternelle – Prise d’acte.**
58. **Enseignement fondamental – Prolongation du congé, pour prestations réduites, dans le cadre d’un mi-temps médical, du 09 juin 2024 au 05 juillet 2024, à accorder à une institutrice primaire, à titre définitif – Prise d’acte.**

59. Enseignement fondamental – Congé, pour prestations réduites, justifiées par des raisons de convenances personnelles, à raison d'un quart temps, du 26 août 2024 au 24 août 2025, à accorder à une institutrice primaire – Décision à prendre.
60. Enseignement fondamental – Congé, pour prestations réduites, justifiées par des raisons de convenances personnelles, à raison d'un mi-temps, du 26 août 2024 au 24 août 2025, à accorder à un instituteur primaire – Décision à prendre.
61. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Section de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 27 mai 2024, à raison de 20 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
62. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Section de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 13 mai 2024, à raison de 24 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.

FLEURUS, LE 05/06/2024

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Laurent MANISCALCO



Loïc D'HAEYER

